

# Section 0. Avis d'Appel d'offres

## Avis d'Appel d'Offres Ouvert

### *Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)*

AOON n° 020.../22/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DAAG

*Objet : Assurance maladie au profit du personnel de la SONEB*

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien d'information national « LA NATION » n° 7906 du 11 janvier 2022 et publié sur le site des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (SIGMAP) le 07 janvier 2022.
2. La SONEB a obtenu dans le cadre de son budget des ressources sur fonds propres, afin de financer ses dépenses d'exploitation, et à l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre de l'accord-cadre à bons de commandes relatif à l'assurance maladie du personnel de la SONEB.
3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services de mise en place d'une police d'Assurance maladie au profit du personnel de la SONEB. Les prestations sont à fournir en un lot unique. Aucune variante ne sera prise en compte.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (Bureau 113 bis) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 1<sup>er</sup> étage de la Direction Générale de la SONEB - Bureau 113 bis, 01 BP 216 Cotonou, Tél : (229) 21 31 22 72 de 8 h 30 minutes à 12 h et de 15 h 30 minutes à 18 heures ou consulter le site internet [www.soneb.bj](http://www.soneb.bj).
6. Les exigences en matière de qualification sont :
  - a. Pour les anciennes entreprises

**BON A LANCER**

*Exigences techniques et expériences :*

- prouver avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2015, 2016, 2017, 2018 et 2019) et l'année en cours, au moins deux (02) marchés similaires pour un effectif d'au moins cinq cent (500) personnes chacun, au Bénin ou dans la sous-région ouest-africaine.

**Seules, seront prises en compte, les références pour lesquelles l'original ou la photocopie légalisée des attestations de bonne exécution accompagnée des pages de garde et de signature des contrats y relatifs, sont jointes.**

- disposer d'un réseau national de prestataires agréés justifier par les conventions de partenariat avec lesdits prestataires (cliniques, hôpitaux, officines, autres) ou d'une attestation d'exploitation d'un réseau de soins ;
- disposer d'un logiciel de gestion en Maladie
- disposer d'au moins un (01) véhicule pour les déplacements dans les Agences de la SONEB.

*Exigences financières :*

- fournir la preuve qu'il a réalisé un chiffre d'affaires moyen au cours des années 2019, 2020 et 2021 d'au moins deux cent millions (200.000.000) FCFA
- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de cinquante millions (50.000.000) FCFA ;
- fournir le certificat de solvabilité pour l'exercice 2021 délivré par la Direction des Assurances du Ministère de l'Economie et des Finances, attestant que la compagnie d'assurance est solvable.

**b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

*Exigences techniques et expériences :*

- fournir les qualifications et références professionnelles du personnel d'encadrement (au moins un titulaire d'un BAC + 5 en assurance avec 10 années d'expérience et un titulaire d'un BAC + 3 en assurance avec 10 années d'expérience) ;
- disposer d'un réseau national de prestataires agréés.
- disposer d'un logiciel de gestion en Maladie
- disposer d'au moins un (01) véhicule pour les déplacements dans les Agences de la SONEB.

*Exigences financières :*

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que

**BON A LANGER**

soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de cinquante millions (50.000.000) FCFA.

- fournir une assurance des risques professionnels (Responsabilité civile professionnelle) de montant minimum cent quatre-vingt millions (180.000.000) FCFA ;
- fournir le certificat de solvabilité pour l'exercice 2021 délivré par la Direction des Assurances du Ministère de l'Economie et des Finances attestant que la compagnie d'assurance est solvable, pour les entreprises ayant au moins un an d'activité.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. La durée de l'accord-cadre est de trois (3) ans, mais l'accord-cadre sera exécuté par bons de commande successifs de délai d'exécution de douze (12) mois.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1<sup>er</sup> étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis), à compter du ... 0. 7. ... 2022... Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par courrier postal. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique *sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation*.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1<sup>er</sup> étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis), au plus tard le ... 2. 7. ... JUIN 2022..... à **9 heures 30 minutes. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés l'adresse ci-après : Salle de conférence du 3<sup>ème</sup> étage de la Direction Générale de la SONEB, le même jour à 10 heures.

**BON A LANCER**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de un million huit cent vingt mille (1.820.000) FCFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre devra prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours calendaires à compter de la date limite de soumission.



**Hugues MEHOU**  
La Personne responsable des marchés publics

**BON A LANCER**